

**PROCES VERBAL SUCCINCT
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2012**

Affiché le 8 mars 2012

DEBAT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Conseil municipal prend acte du débat des orientations budgétaires.

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Par 28 voix Pour et 4 abstentions, le Conseil municipal approuve la situation des autorisations de programme et crédits de paiement.

ACQUISITION DE PRESTATIONS DE TRANSPORT PARASCOLAIRES-SOCIOCULTURELS-SPORTIFS ET AUTRES : SIGNATURE D'UN AVENANT N°1 INTEGRANT DES PRIX SUPPLEMENTAIRES, LOT N°3 - SORTIES PEDAGOGIQUES

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer un avenant n°1, intégrant un prix supplémentaire au bordereau de prix initial avec la société « Les cars Bleus ».

GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNES D'ETAMPES ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE : VŒUX 2013 AUX AGENTS

Par 27 voix Pour et 4 abstentions, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à adhérer au groupement de commandes avec la Communauté de Communes de l'Etampois Sud Essonne, à signer la convention à intervenir et à lancer les marchés nécessaires à l'organisation et à la réalisation de cette cérémonie des vœux 2013 dédiée au personnel communal d'Etampes et au personnel intercommunal.

SIGNATURE DU DEUXIEME CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention du deuxième Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF de l'Essonne, couvrant la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2014 et ses annexes et à signer tous les actes afférents.

SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2012

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve les subventions telles que présentées ci-dessous :

ASSOCIATION	SUBVENTION
La Compagnie des Muscardins	500 €
Comité de Jumelage voyage à Borna et participation au cadeau	1 700 €
TOTAL	2 200 €

POINT D'INFORMATION : INSTAURATION DES PERIMETRES DE PROTECTION AUTOUR DES FORAGES DE L'HUMERY ET AUTORISATION D'EXPLOITATION

Le Conseil municipal prend acte du point présenté.

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE LA NAPPE DE BEAUCE ET DE SES MILIEUX AQUATIQUES ASSOCIES

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal

- émet un avis favorable sur le projet du SAGE sous les réserves suivantes :
 - La prise en compte des deux réserves concernant le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PADG) et des trois réserves concernant les dispositions du Règlement.
- demande la prise en compte des annexes 1 et 2 ci-jointes intitulés :
 - Annexe 1 : Proposition d'action complémentaire : carte de la vulnérabilité intrinsèque de la nappe de Beauce.
 - Annexe 2 : Rappel de l'action prévue pour une meilleure gestion des pollutions chroniques et accidentelles d'origine industrielle (action n°28 du PADG).
- et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

MOTION PRESENTEE PAR LE GROUPE « ETAMPES SOLIDAIRE » -RASED

Par 4 voix Pour et 28 contre, la motion est rejetée.